



Ecole & syndicat



SNUipp-FSU
Haute-Garonne

flash 31
Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

N° 8
26 janvier 2011

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR



Déposé le 25/01/2011

-20 postes pour la Haute Garonne !!
Les RASED et les remplacements très fortement
attaqués, les classes remplies à bloc.
Avec 1200 élèves de plus, l'IA pense faire plus de
fermetures que d'ouvertures !

« INDIGNONS-NOUS ! »

E
D
I
T
O
Le gouvernement persiste et signe : 16000 enseignants de moins pour accueillir des élèves plus nombreux l'an prochain et on sait déjà que cette politique sera poursuivie, si tout se passe comme ils le veulent, les trois prochaines années ! Sur le département, on n'a jamais vu cela : 0,5 poste de créé pour 1163 élèves supplémentaires attendus en septembre dans les écoles.

La réforme de la **formation** est une catastrophe (même Sarkozy le dit).

Les **RASED** sont une fois de plus attaqués (menace de fermeture sur 13 postes E et 5 postes G, pas de départ en formation), ainsi que les 2/3 des intervenants langues. Dans la même semaine, on apprend que Chatel veut assurer l'enseignement des langues dès 3 ans dans les écoles !

Nous aurons donc plus d'élèves dans nos classes avec moins de moyens pour prendre en charge la difficulté, assurer les **remplacements, scolariser les plus petits**. La suppression d'un quart des **animateurs informatiques** éloignerait ces collègues des écoles et risquerait de les cantonner à des interventions "techniques".

Soyons en sûrs, ceux qui cassent l'école nous feront demain la leçon sur les «performances» du système éducatif et son impuissance à lutter contre l'inégalité scolaire.

Accompagnant cette politique, l'administration caporalise et culpabilise les enseignants. Elle nous fait remplir des tableaux inutiles (108 heures), elle met en place des techniques de management directement importées du privé. Elle déploie des moyens considérables pour mettre en place des évaluations nationales aberrantes de l'avis de tous (chercheurs, parents, enseignants) et que l'on impose par la carotte des primes et le bâton des pressions hiérarchiques.

Le ministère déploie le dispositif CLAIR/ECLAIR et l'étend aux établissements RAR et leurs écoles. Dérogations, dérégulations et arbitraire hiérarchique en sont les trois piliers.

Cette politique doit être combattue. Nous avons besoin d'une large mobilisation autour de l'école. Le 22 janvier a été réussi en Haute Garonne. Une première étape que **nous aurons à prolonger à l'occasion des instances de carte scolaire. Une grève au mois de février est d'ores et déjà proposée par la FSU aux autres organisations syndicales ainsi qu'une manifestation nationale en mars.**

CTPD carte scolaire sous tension le 3 février.

Faites-nous vite remonter toutes les infos que vous pouvez avoir sur la situation de vos écoles, les besoins divers...

Voir page 6



La FSU 31 sort un CD de chants de manifs

Se Syndiquer... Plus forts ensemble

Pour les services publics et l'École que nous voulons, renforçons le syndicalisme unitaire combatif et majoritaire du SNUipp FSU.

SOMMAIRE

Page 2 : Compte rendu du Groupe de Travail CTP
Page 3 : éCLAIR - Tableau des 108h - CD chansons
Page 4 : Tunisie -

Page 5 : Fiche de contrôle promotions
Page 6 : Enquête Carte Scolaire

SNUipp-FSU 31 - 3 ch du Pigeonnier de la Céprière, Bât C - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : snu31@snuipp.fr
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

Dir de Pub: Ph. SEVERAC
CPPAP: 0914 S 070 80
ISSN: 1241-025X
Imprimé par nos soins -
Prix: 0,40 € Bimensuel

Compte-rendu du Groupe de Travail Carte scolaire du 18/01

Comment accueillir des élèves et supprimer des postes ?

-20 postes pour la Haute Garonne

Les RASED très fortement attaqués et les classes remplies.

Avec 1200 élèves de plus, l'IA pense faire plus de fermeture que d'ouverture

L'IA ne commente pas les choix politiques qui président à la situation qu'il doit gérer. Il "doit faire avec ce qu'il a", selon sa formule. "Des choix ont été faits concernant la réduction de la dette publique"... Il rappelle les chiffres : + 0,5 PE et - 20,5 intervenants en langues vivantes... pour 1200 élèves en plus.

Il nous présente comment il compte tenir sa carte scolaire dans ce contexte très difficile.

Le SNUipp est intervenu pour dire que la situation était catastrophique, qu'il était urgent de se mobiliser pour un tout autre budget.

1- "Le pari que je fais, c'est de ne pas toucher aux seuils à la rentrée 2011."

"Mais la question reste posée pour 2012. Vous savez que le schéma d'emploi prévoit des suppressions sur 3 ans". Il évoque l'hypothèse de seuils différenciés. Il veut une "démarche participative, pas technocratique." Cette évolution pourrait prendre en compte le nombre de classes des écoles, le paramètre rural/urbains... Mais rien n'est arrêté. Il nous fait remarquer que dans beaucoup de départements, ils touchent aux seuils.

Au niveau des effectifs, les prévisions sont là aujourd'hui. "Elles sont fiables, elles ont été faites à partir de base élèves" (sic). Mais "ce qui est vrai en février est moins vrai en septembre"...

Interventions du SNUipp

2- Il continue la globalisation des effectifs quand c'est possible.

Il constate que le nombre moyen d'élèves par classe sur Toulouse et hors Toulouse est le même. Il nous assure qu'il " va remplir les écoles toulousaines". Pour lui, trop de petites structures sur Toulouse.

Intervention du SNU : on ne veut pas de petits collèges ; écoles de 4 ou 5 classes en mat et 6 ou 7 en élémentaire sont à taille humaine et permettent un fonctionnement correct. L'IA acquiesce.

3 - il va supprimer 20,5 ETP d'intervenants en langues vivantes, sur les 30,6 du département (fluctuant, ce sont des vacataires ou contractuels)

Il avait envisagé de supprimer les 30 postes d'intervenants LV, mais s'en tiendra finalement à 20,5.

"Le département est en retard sur les objectifs LV."

"Pour préserver l'enseignement des langues, ça passera par l'augmentation du nombre de postes fléchés."

"J'arrêterai peut être les expériences de langues en CP."

Interventions du SNUipp FSU. Débat sur la politique d'extension des postes fléchés : réduction mouvement ...

Mr Chaussard étudie la situation des LV. La Haute-Garonne ne répond pas aux obligations : enseignement du CE1 au CM2. L'IA nous dit qu'il pourrait rendre obligatoire les échanges de service. Intervention du SNU.

4 - Il veut "clarifier et optimiser les RASED.

Cela veut dire en langage clair : supprimer et rendre inefficace récupération 13 postes E et des G

Avec les départs à la retraite (5 prévus), il y a un problème sur les psy. Il donnera un signe : départs en stage plus nombreux. Mais il n'y aura pas de départs en E et G. Autres options oui.

2 départs à la retraite de collègues spécialisés G. 4 en E.

L'IA annonce qu'il va récupérer au moins 9 postes E (postes non

pourvus spé affectés à TP à non formés) + 4 postes après départs à la retraite, soit 13 postes.

Il nous dit avoir une difficulté pour "ne pas anesthésier les RASED dans le rural".

Nous parlons plutôt d'euthanasie en l'occurrence.

Les 9 postes E se répartissent ainsi : 3 sur Toulouse, 2 sur Grenade, 1 sur Rieux, 1 sur Lanta, 2 sur St Gaudens

Intervention des syndicats. Débat sur la possibilité de laisser ouverts les postes au mouvement pour laisser possible la couverture des zones démunies en RASED (fermeture après).

Intervention du SNUipp : Les élèves en difficulté sont encore les premières victimes des suppressions massives de postes. Les Rased n'auront plus les moyens d'intervenir dans un contexte où le nombre d'élèves par classe sera de plus en plus élevé.

5 - Les CLAIR transformés en ECLAIR

Incise du SNUipp FSU sur la décision du ministère d'étendre l'expérimentation CLAIR aux écoles et aux RAR. Rappel mobilisation actuelle. Y aura-t-il profilage des postes ?

L'IA répond que les directions seront affectées sur entretien. Il laisse entendre que RAR et CLAIR se confondent...

Plus généralement, il précise que concernant les postes à entretien, il y aura classement des candidatures.

6 - Il ne toucherait pas aux conseillers péda (ni CPC, ni CPD)

7 - Il va supprimer des postes d'animateurs informatique.

Il restera un demi-poste par circonscription. Il récupère 4 postes sur 16 ETP, soit un quart des postes.

Sur le "comment" : "certains IAI n'ont pas le CAFIPEMF, et n'ont pas été admissibles alors que c'était la dernière année où ils pouvaient le passer."

Intervention du SNUipp : Vous avez donné des moyens depuis plusieurs années et maintenant vous les récupérez !!! L'IA confirme.

8 - La question se pose de globaliser la brigade de

remplacement : formation continue et congés maladies et peut être les ZIL sur Toulouse.

Intervention des syndicats. Débat sur nature différentes de postes de BD (remplacements et FC) : pas le même travail, durée des remplacements. BDFC marquent l'engagement de l'institution dans la FC.

Le Zil et BD des circonscriptions toulousaines pourraient être gérées par l'IA directement.

L'IA met en avant un problème de manque d'efficacité des remplacements. Il signale une inégalité des absences de collègues selon les circonscriptions.

Il met à l'étude la possibilité d'intervention des ZIL sur toute la ville.

Le SNUipp rappelle son opposition au redécoupage des circonscriptions toulousaines rendant l'intervention des Zil plus difficile. Il demande, a minima, que si les secteurs étaient modifiés par l'IA, les collègues soient informés avant le mouvement.

9 - L'IA annonce qu'à cette heure il prévoit plus de fermetures que d'ouvertures de classes.

Intervention des syndicats : où passe la croissance démographique ? Sans modifier les seuils, les classes vont être beaucoup trop pleines. Le seuil d'ouverture de 32 en maternelle est trop élevé. Ceci et la globalisation explique qu'il n'y ait pas d'ouvertures alors qu'elles sont nécessaires.

Sur Toulouse, il y a au moins 6 situations où il pourrait y avoir ouverture en maternelle, et où la structure ne le permet pas. Mais ce n'est pas la seule explication. Ils s'interrogent...

Intervention des syndicats.

10 - Il gèlera des postes de brigades.

Intervention du SNU. Il ne peut encore nous dire combien.

Un démantèlement ECLAIR de l'éducation prioritaire

Le SNUipp dénonce l'annonce, par voie de presse, sans aucune consultation des personnels ou des syndicats, de l'extension du dispositif CLAIR aux écoles ; C'est faire peu de cas de l'engagement et de l'expérience des enseignants travaillant en zone d'éducation prioritaire ! La reconnaissance bien tardive par le ministère du rôle et de l'importance de l'école primaire pour favoriser la réussite scolaire ne peut cacher de nombreuses inquiétudes : Quel sort est réservé aux écoles en RAR et RRS* ? Que sera le devenir des coordonnateurs de réseaux ? Qui pilotera le dispositif ? Quel sera l'avenir des maîtres surnuméraires et des enseignants référents ?

Le SNUipp ne partage pas la conception sécuritaire qui avait initié la mise en œuvre de ce dispositif. Il dénonce également la mise en place du système de postes à profil qui pourrait l'accompagner. Si le ministère affirme que ni les directeurs d'école, ni les IEN ne recruteront les enseignants, le SNUipp s'inquiète d'une possible dérégulation en matière de gestion des personnels. Il regrette aussi l'effacement de la notion de réseau présente en RAR ou RRS et l'absence de proposition concrète au niveau pédagogique.

Alors que la politique de l'éducation prioritaire devrait être une des priorités de notre système éducatif, le ministre serait bien inspiré de suivre les préconisations du récent rapport de la DGESCO sur les RAR. Celui-ci pointe entre autres que "la mobilisation des équipes, notamment des enseignants, sur des dimensions plus éducatives a permis d'apaiser notablement le climat scolaire".

Le SNUipp partage certaines conclusions du rapport. Oui, les maîtres supplémentaires sont un facteur d'efficacité et de meilleure prise en charge des élèves en difficultés, oui la formation et le travail en équipe y compris entre les écoles et les collèges sont indispensables, oui, les enseignants-référents jouent un rôle important dans le fonctionnement de ces réseaux. Ces leviers doivent être réaffirmés, consolidés et reconnus au sein de toute l'éducation prioritaire notamment dans les RRS. Le SNUipp refuse que cette extension des CLAIR soit un prétexte au démantèlement complet de l'éducation prioritaire.

* : RAR : Réseau Ambition Réussite (ex ZEP les plus difficiles) - RRS : Réseau de Réussite Scolaire (ex REP)

Madame, Monsieur l'Inspectrice(eur),

La circulaire n°2010-081 du 2 juin 2010 parue au BO n°25 du 24 juin 2010 qui fixe les obligations de service des personnels enseignants du primaire impose un cadre intenable pour les professionnels de l'éducation que nous sommes. L'expérience montre en effet que les enseignants, chaque année scolaire, vont bien au-delà des 108 heures de service obligatoire. De plus, pour contrôler si chaque enseignant assure bien ces heures, il leur est demandé de remplir un « tableau de service ». Outre son aspect infantilisant, voire son caractère insultant à l'encontre de la profession, ce « tableau » n'apporte strictement rien à l'institution. Le principe de contrôle tourne à l'absurde. En effet, il suppose à la fois la malhonnêteté des personnels qui ne feraient pas leurs heures (sinon ce tableau n'aurait pas de sens) et l'honnêteté de ces mêmes personnels (sinon ce tableau n'aurait aucune efficacité). Enfin, il n'apporte rien aux enseignants dont le temps passé à le remplir pourrait être notamment consacré à préparer l'enseignement auprès des élèves. Mais qui se soucie de ces derniers ? Ce « tableau » ne fait que développer un climat de suspicion entre professionnels de l'éducation. Les nécessaires relations de confiance qui doivent s'instaurer entre les différents acteurs de l'enseignement semblent n'avoir plus aucune importance face à une institution qui voit le contrôle comme seul garant de l'application des textes et souhaite voir naître une aire de défiance entre employeurs et employés.

Pour toutes ces raisons, compléter ce « tableau » me semble contreproductif et participe de ce climat délétère dont la seule issue s'avère la perte de l'essence de notre métier. N'est-ce pas la réussite de tous les élèves qui est au cœur des objectifs de notre système éducatif ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous rappelle que les documents qui attestent que le service a été réalisé sont disponibles sur l'école. Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur, à l'assurance de mon profond dévouement au service public d'éducation.

Tableau des 108 h : un « sur contrôle » inutile

Le SNUipp vous appelle à ne pas renvoyer le tableau des 108 heures et à envoyer ce courrier. L'administration dispose de toutes les informations qu'elle demande (feuille d'émargement lors des animations pédagogiques, organisation de l'AP sur l'année validée par l'IEN ou encore le calendrier des concertations et conseils d'école).

Alors à quoi cela sert-il ? Instaurer un rapport infantilisant et suspicieux avec la profession, habituer à rendre des comptes heure par heure et mettre en place des techniques de management individualisées directement inspirées du privé.

La FSU 31 a décidé d'éditer un CD de chansons de manifs. Il vient d'arriver en nombre.

Vous pouvez le commander auprès du SNUipp FSU 31.

Pour cela renvoyez 5 € par CD frais de port 1,5 € (jusqu'à 3 CD)

Les Grévistes

Automne 2010 dans le sud
contre le contre réforme
des retraites.
« Les Grévistes » sont là
Pour animer les manifs
Loulousaines
Pour chanter notre colère,
Pour dilier la patate et
... faire connaître nos
revendications



La FSU salue le courage et la détermination du peuple tunisien qui a mené la révolution « du jasmin » victorieuse

Ce peuple jeune s'est soulevé devant l'intolérable situation d'injustice sociale et économique de son pays. Ce mouvement social est très vite devenu un mouvement politique qui a donné lieu à un mois de manifestations et de mouvements dans tous le pays. Le peuple tunisien, qui a payé un lourd tribut à la politique de Ben Ali, a aussi été frappé par la répression sanglante. Après 23 ans de despotisme, Ben Ali, soutenu jusqu'au bout par le gouvernement français, complice et "ami" du despote, a été contraint de quitter le pays. Cette révolution a mis en avant des exigences sociales et démocratiques. La FSU, solidaire avec le mouvement social et syndical tunisien, s'associe aux espoirs du peuple tunisien et des forces démocratiques pour que s'écrive une nouvelle page de l'histoire en Tunisie, pour que cette victoire ne leur soit pas confisquée. Ceci passe par l'amnistie pour tous les militants injustement condamnés et spoliés par le régime Ben Ali, l'identification et la condamnation des responsables des massacres, la mise en œuvre d'une politique permettant de satisfaire les droits sociaux et économiques et l'organisation d'élections législatives et présidentielles incontestables.

Évaluations : expression commune de la FCPE et des syndicats, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, Sud Education

"Depuis 2009, nos organisations n'ont pas changé d'avis, pas plus que l'ensemble de la communauté éducative qui conteste depuis l'origine un dispositif mis en place à la va vite, dont l'un des objectifs manifestes était la publication des résultats des écoles. Ceci aurait eu pour effet une mise en concurrence des écoles entre elles, des personnels, des élèves.

Les évaluations nationales qui ont débuté ce lundi ne constituent pas un outil pédagogique au service des élèves.

Elles sont principalement un outil politique qui sert avant tout à piloter l'école par les chiffres : la statistique plutôt que le pédagogique.

Par leur calendrier, leur contenu et leur notation, ces évaluations ne sont pas destinées à permettre aux enseignants d'améliorer les apprentissages, les réponses nécessaires aux difficultés des élèves ne peuvent être apportées ; elles sont de plus déstabilisantes pour les élèves et peuvent mettre les élèves les plus fragiles en situation d'échec.

Le ministère ne peut plus continuer à ne pas entendre l'avis unanime de la communauté éducative et doit abandonner le dispositif en vigueur."

RASED : enquête du SNUipp en Haute-Garonne.

Le SNUipp a réalisé une enquête sur le département qui montre toute l'étendue des manques et des besoins. Vous pourrez consulter les résultats sur notre site.

En Haute-Garonne aujourd'hui, 42,3% des écoles seulement sont couvertes par un réseau complet. Sur la première couronne toulousaine, nous sommes à 85,7% de réseaux incomplets. A ces difficultés se rajoutent des secteurs d'intervention de plus en plus étendus, particulièrement dans le rural, la nomination à titre provisoire de nombreux personnels, les départs en retraite non remplacés de collègues spécialisés... Et il y aurait des postes E en moins l'an prochain, pas de départs en formation en E et G...

Le refus du ministère de prendre en compte budgétairement les RASED en les considérant comme enseignants hors la classe et non pas comme personnels devant élèves, est inacceptable. Il laisse la situation se dégrader et considère l'aide perso et les stages de remise à niveau comme unique réponse institutionnelle à la difficulté scolaire. (3 ans après le lancement de l'AP, nous allons voir si le nombre d'élèves en difficulté a bien été divisé par 3 !)

Secteur géo/social	Nombre d'antennes	Antennes Complètes	%	Antennes Incomplètes	%
Toulouse sans secteur RAR	13	8	61,5%	5	38,5%
Toulouse avec secteur RAR	12	6	50%	6	50%
Toulouse global	25	14	56%	11	44%
1 ^{ère} couronne	17,5	1,5	8,6%	16	91,4%
2 ^{ème} couronne	17,5	2,5	14,3%	15	85,7%
Rural	19	5	26,3%	14	73,7%
Total	79	23	29,1%	56	70,9%

Une antenne est considérée complète lorsque les 3 spécialités sont présentes et interviennent à temps plein uniquement sur leur antenne.

PROMOTIONS 2010-2011

Fiche de suivi syndical

Cette fiche permettra aux délégués du personnel de contrôler les opérations de la C.A.P.D. et d'intervenir efficacement si besoin est.
Le SNUipp vous tiendra informé-e des résultats.

Adresse :

E-mail : @

A renvoyer à :

SNUipp-FSU,
3 ch. du Pigeonnier de la
Cépière
31 100 TOULOUSE
Fax : 05 61 43 60 69
ou
snu31@snuipp.fr

Instituteur

Professeur des écoles

Promouvable au : échelon

NOM :

NOM d'usage :

Prénom :

École :

Tél. :

Ville :

Échelon actuel :

Date de passage à cet échelon (jj/mm/aaaa) :

Ancienneté Générale de Service

PE : au 31/08/2010 : ans mois jours

Instituteur : au 01/12/2010 : ans mois jours

Durée d'interruptions de service : Congé parental - Disponibilité :

Notes (comprises entre le 1er septembre 2007 et le 30 juin 2010, ou dernière note obtenue) :

Date : / / Note :

Si vous avez été inspecté-e pendant la période citée, signalez-nous la note, même si le rapport d'inspection ne vous est pas parvenu.
La note pourra être prise en compte.

Barème : 2A + M (ou 2A + N + Correctif)

A = Ancienneté Générale des Services (1 an = 1 point ♦ 1 mois = 1/12 point ♦ 1 jour = 1/360 point)
congé parental : prise en compte pour moitié de la durée de ce congé.

M = moyenne des notes obtenues dans les trois dernières années, entre le 1/09/06 et le 30/06/09.

N = dernière note obtenue depuis plus de 3 ans.

Correctif = note antérieure à sept 2004 : 2 points ♦ entre sept 04 et juillet 05 : 1,5 points ♦
entre sept 05 et juillet 2006 : 1 point ♦ entre sept 06 et juillet 07 : 0,5 point

Note maximale retenue après correctif : 19,5

Calcul du barème

A :

Congé Parental :

M :

Correctif :

Total : 2A + M =

Cas particuliers

Congé parental : les périodes de congé parental comptent pour moitié dans l'ancienneté.

Temps partiel : les périodes effectuées à temps partiel sont considérées comme du temps plein.

Disponibilité : les promotions sont suspendues.

Services antérieurs : certaines fonctions exercées dans l'enseignement, dans d'autres ministères mais aussi dans le privé peuvent donner droit soit à une récupération d'ancienneté pour l'AGS, soit à un reclassement.



Nom de l'école :	Circonscription :	Nombre de classes :	
Commune :			Maternelle :
Tél. école :	Tél. perso :		Élémentaire :
ZEP : <input type="checkbox"/> RPI : <input type="checkbox"/> Rural isolé : <input type="checkbox"/>			CLIS / CLIN :

Avez-vous fait l'objet d'une fermeture l'année précédente : non oui

Effectifs prévus à la rentrée scolaire 2011

TPS après mars	TPS 1er trim.	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS / CLIN
Total maternelle hors TPS :					Total élémentaire hors CLIN/CLIN :					
Moyenne/classe:					Moyenne/classe:					

Mesure de carte scolaire envisagée par l'EN : ouverture: fermeture: blocage:

Avis de l'école :

Renseignements utiles pour les commissaires paritaires (constructions de logements, croissance démographique du secteur, local, enfants du voyage, enfants intégrés, glissement de GS vers CP, mobilisation parents, mairie...):